

Conseil général de Val Terbi

Question écrite

Quelles possibilités en matière de collaborations intercommunales ?

Les nombreuses tâches communales exigent des compétences multiples, toujours plus pointues, et des ressources à même de les assumer.

Que ce soit en bénéficiant de prestations ou en en offrant, des gains d'efficacité et des économies d'échelles sont possibles par la collaboration, sans pour autant devoir aller jusqu'à une fusion.

Pour différents services, des syndicats intercommunaux ont fait leurs preuves, même si tout est perfectible. L'exemple des syndicats intercommunaux, voire de l'agglo, peuvent ainsi inspirer de nouveaux développements à moyen et plus long terme.

En lien également avec la question écrite « Quelles ressources pour l'exécution et la surveillance des tâches communales ? » (30.06.2020), il apparaît opportun de s'interroger à nouveau sur le potentiel en matière de collaboration.

Est-ce que les collaborations intercommunales représentent une piste que le Conseil communal entend davantage creuser ?

Est-ce que ce sujet est abordé de manière régulière lors de rencontres avec d'autres exécutifs communaux ?

Dans quels domaines et services le Conseil communal voit-il des possibilités de collaboration avec des communes environnantes, à court, moyen et long terme ?

Je remercie le Conseil communal pour sa réponse.

Corban, le 25 juin 2024


Michel Darbellay (Le Centre et sympathisants)